

Saint-Jacques fête la musique – 21 juin 2024

Le Département de Lot-et-Garonne lance une **consultation relative à un événement organisé dans le cadre de la fête de la musique** afin d'identifier les opérateurs économiques intéressés pour tenir des stands de restauration et de buvette.

I. CONTEXTE ET OBJET DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET DE TYPE SOURCING

Saint-Jacques fête la musique est une première édition ouverte au grand public. La manifestation consiste en l'organisation d'un spectacle en soirée (18h-00h) dans le parc de l'Hôtel du département à Agen. Le jour de l'événement est le vendredi 21 juin 2024, à l'occasion de la fête de la musique.

II. DESCRIPTION DE LA SOIREE DEDIEE A LA FETE DE LA MUSIQUE

La manifestation se tiendra le vendredi 21 juin 2024, de 18 h à 00 h, dans le Parc de l'Hôtel du Département à Agen. Une scène sera installée, ainsi qu'un espace restauration et buvette.

La fréquentation attendue varie entre 500 et 800 personnes. La cible de l'événement est familiale.

La fête de la musique est une manifestation préparée par les agents départementaux qui se produiront le jour-j. Ce sera l'occasion de présenter une restitution de projets musicaux préparés tout au long de l'année.

Afin d'accompagner l'aspect convivial et festif de l'événement, une restauration et buvette sera assurée par 2 food-trucks et 2 buvettes.

III. MODALITES DE CORRESPONDANCE ET DE REMISE DES REPONSES

A. ENVOI DES REPONSES

Les réponses sont à envoyer avec toutes les pièces obligatoires, au plus tard le lundi 13 mai à 18 heures, à l'adresse courriel suivante : endirectcd47@lotetgaronne.fr avec pour objet « Fête de la musique – consultation ».

En cas de difficulté pour répondre à la présente consultation ou pour toutes autres questions vous pouvez joindre :

Madame Agathe MERLAND
DGA des ressources et de l'éducation
Communication interne
05.53.69.46.23

Le dépôt devra comprendre les pièces obligatoires :

- La fiche AMI adaptée à l'activité du candidat,
- Une attestation d'assurance à jour,
- Un des documents ci-dessous en fonction de l'activité :
 - o Extrait K-Bis du Registre des commerçants et des sociétés (RCS),

- Justificatif d'immatriculation type Registre national des entreprises (RNE),

B. EXPLOITATION DES REPONSES

L'exploitation des réponses sera faite exclusivement par les services concernés du Département de Lot et Garonne.

C. PROTECTION DES INFORMATIONS ET DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Dans le respect du secret professionnel, industriel et commercial, le Département de Lot et Garonne s'engage à communiquer les éléments de réponse fournis par chaque opérateur économique uniquement à ses agents impliqués sur le traitement du présent AMI.

En application de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD), les opérateurs économiques sont informés que des données à caractère personnel (notamment nom, prénom, adresse mail, données de connexion) collectées dans le cadre du présent appel à manifestation d'intérêt (AMI) sont susceptibles de faire l'objet de traitement(s).

Ces données sont collectées afin d'assurer le traitement des réponses.

Elles seront conservées pendant une période maximale de deux ans et sont uniquement destinées aux personnels chargés du présent l'AMI.

Conformément aux dispositions des articles 15 à 21 du RGPD, les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées disposent notamment d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement à ces informations qui les concernent.

Elles peuvent également s'opposer au traitement de ces données.

L'exercice des droits d'information et d'accès aux données à caractère personnel peut être effectué auprès du délégué à la protection des données personnelles du Département de Lot-et-Garonne à l'adresse électronique suivante : contact-dpd@lotetgaronne.fr

La personne dont les données à caractère personnel sont collectées dans le cadre de la présente procédure dispose d'un droit de réclamation auprès de la CNIL.

IV. ENTRETIENS AVEC LES OPERATEURS ECONOMIQUES INTERESSES

Le Département de Lot-et-Garonne pourra être amené à proposer aux opérateurs économiques un entretien avec l'équipe en charge du projet fête de la musique des agents afin de mieux comprendre ou compléter les informations transmises.

V. OBJET DU QUESTIONNAIRE

Le présent questionnaire a pour objet d'identifier et de sélectionner les opérateurs économiques intéressés par le projet relatif à la fête de la musique des agents.

Les opérateurs économiques seront sélectionnés en fonction de la pertinence de leurs réponses au questionnaire.

Un arrêté de la Présidente du Conseil Départemental portant Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) du domaine public à titre gratuit sera notifié à chaque opérateur économique retenu.

A l'issue de la procédure de sélection, les candidats n'ayant pas été retenus seront informés.

Toute contestation pourra être portée devant le tribunal administratif de Bordeaux dans les deux mois. Celui-ci peut notamment être saisi par l'application informatique TELERECOURS CITOYENS accessible sur le site internet www.telerecours.fr.

Nota : pour rappel, comme indiqué dans la notice du présent AMI, le présent questionnaire doit être remis avec toutes les pièces obligatoires au plus tard le lundi 13 mai 2024 à 18 heures à l'adresse courriel suivante : endirectcd47@lotetgaronne.fr avec pour objet « Fête de la musique – consultation ».

VI. QUESTIONS / REPONSES

2 formulaires AMI sont proposés ci-après en fonction de l'activité du candidat 2 food-trucks et 2 buvettes.

AMI RESERVE AUX FOOD-TRUCKS

A. Identification de votre entité	
Nom	
Adresse	
B. Identification de la personne répondant au présent questionnaire et présente lors de la musique des agents	
Prénom et Nom	
Fonction	
Téléphone	
Courriel	
C. Informations relatives à la fête de la musique des agents	
Questions	Réponses
1. Quelles sont les propositions culinaires que vous êtes en capacité de proposer aux visiteurs ?	
2. Quels tarifs proposez-vous pour - 1 plat salé - 1 dessert	
3. Vos produits sont-ils locaux ? Précisez la ou les provenances.	
4. De quel linéaire auriez-vous besoin ?	
5. Avez-vous besoin de branchements électriques ? Si oui, précisez : - Puissance en kw / ampères - Monophasé / triphasé	
<i>NB : Le Département installera tables et chaises pour que les visiteurs puissent s'installer et consommer tout au long de la soirée.</i>	

D. Eventuelles remarques de votre entité et/ou votre activité

AMI RESERVE AUX BUVETTES

A. Identification de votre entité	
Nom	
Adresse	
B. Identification de la personne répondant au présent questionnaire et présente lors de la fête de la musique des agents	
Prénom et Nom	
Fonction	
Téléphone	
Courriel	
C. Informations relatives à la fête de la musique des agents	
Questions	Réponses
1. Quelle sont les propositions de boissons que vous êtes en capacité de proposer aux visiteurs ?	
2. Quels tarifs proposez-vous pour - 1 bière pression 50cl - 1 bière pression 25cl - 1 verre de vin blanc / rouge / rosé - 1 soda / jus - 1 bouteille d'eau plate / gazeuse 50cl - Autres	
3. Pour votre activité, utilisez-vous des produits locaux ? Précisez la ou les provenances.	
4. De quel linéaire auriez-vous besoin ?	
5. Avez-vous besoin de branchements électriques ? Si oui, précisez - Puissance en kw / ampères - Monophasé / triphasé	
<i>NB : Le Département installera tables et chaises pour que les visiteurs puissent s'installer et consommer tout au long de la soirée.</i>	

D. Eventuelles remarques de votre entité et/ou votre activité